

# Intercommunalité et Territoires

*Communes nouvelles*

*PLU intercommunal*

*Schéma de mutualisation des services*

# Communes nouvelles

## ● Présentation

La commune nouvelle est issue d'une disposition instituée par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. Cette disposition remplace le dispositif de fusion de communes issu de la loi n°71-588 du 16 juillet 1971 (dite loi Marcellin). L'objectif est de proposer une formule rénovée de regroupement de communes aboutissant à la création d'une «commune nouvelle», pouvant notamment s'appuyer sur le périmètre des intercommunalités auxquelles les communes adhèrent.

## ● Contenu

Création ■ Gouvernance ■ Représentation ■ Fonctionnement

## ● Durée : 2h00

## ● Pour aller plus loin

[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr) - Dossier «Communes nouvelles»

## ● Avec le concours de



# Schéma de mutualisation des services

## ● Présentation

La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Il s'agit pour l'EPCI de réaliser un diagnostic et de formuler des propositions dans un rapport. Ce rapport comprend un projet de schéma qui prévoit l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs ainsi que sur les dépenses de fonctionnement des communes et de la communauté.

## ● Contenu

Mutualiser pourquoi, quand et comment ? ■ Réaliser un diagnostic ■ Construire un plan d'actions ■ Rédiger le rapport

## ● Durée : 2h00

## ● Pour aller plus loin

[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr) - Rubrique «Intercommunalité»

## ● Avec le concours de



- **Présentation**

La loi du 12 juillet 2010 portant "engagement national pour l'environnement" dite «Grenelle 2» a bouleversé la hiérarchie des documents d'urbanisme et donné au PLU une dimension intercommunale. Comment répondre à l'indispensable gestion évolutive de la ressource foncière et lutter contre l'étalement urbain ? Quelles sont les clefs pour passer d'une logique de planification à une dynamique de projet à l'échelon intercommunal ?

- **Contenu**

La nouvelle hiérarchie des documents d'urbanisme (SCOT, PIG, PLH, trames vertes et bleues, ...) ■ Le contrôle de la densité et l'analyse de la consommation d'espace ■ La traduction opérationnelle des projets communaux ■ L'évaluation environnementale ■ La mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet

- **Durée** : 3h00

- **Pour aller plus loin**

Construire et conduire une politique intercommunale d'urbanisme  
<http://www.mairieconseils.net>

- **Avec le concours de**

